Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIETES ET LES CIVILISATIONS

Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com

Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

https://revuecahiersdu.larsoc.net/

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041

https://sjifactor.com/passport.php?id=23917

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane
Histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka
Histoire moderne et contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry
Histoire de l'Antiquité
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha
Archéologie
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
TRAORÉ Siaka
GNAMIEN Kouamé Moïse
YAPI Fulgence Thierry
YÉO Mitanhantcha
OULAI Fabrice
FADIKA Massandjè Kano
OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse
Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master
KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice
Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre
Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima
Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye
Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni
Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla
Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari
Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba
Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N´Dri Laurent
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane
Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine
Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M´Domou Éric
Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> « le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.
Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.
Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traïson et mort de Richart Deux roy Dengleterre,* éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.
Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II,* vol. I, Londres, Longman.
Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H,* Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.
Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XVe et XVIe siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.
Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, … : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.
Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/ année de la consultation par l'usager).
Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de …
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: **Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263 av. J.-C) ……..…….....….. 14-29**

Djézié Guénolé Charlot BENE BI : **Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIIIe -XVIe siècle) ……. 30-40**

Konan Parfait N'GUESSAN : **Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIIIe siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées ……..... 41-59**

Amon Guy Serge ATCHIE: **Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530 …….……. 60-75**

Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : **La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250) …….…… 76-90**

Mahamadi KOALA : **Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIIIe – XXe siècle) …….……...91-104**

Yves Victor NGONO : **Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité ……...……..……. 105-117**

Somolo Alain OKOUMAN : **Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIIIe siècle …….……. 118-135**

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE **: La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman …….. 136-155**

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : **Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation …… 156-179**

Anin Patricia-Claire N'CHO : **Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha …… 180-194**

Sabougnouman KONÉ : **ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980) …… 195-213**

Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : **Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbeu (centre ouest ivoirien) ……..……..…… 214-228**

Jean Baptiste KOFFI : **L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique ……...……. 229-243**

Aissata Kane-LO : **Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles .....……. 244-263**

Méfégbé MÉITÉ : **L'écranisation globale et la désintégration de la société ……..… 264-276**

Katcha HILI : **Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique …….....……. 277-289**

Amani KOFFI : **La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani …….…….. 290-307**

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : **Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales ……..…… 308-326**

Pougdwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : **Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines …….……. 327-339**

Nohan SIDIBE : **De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920) ……..…… 340-363**

Baraou HALADOU SALE :**Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960) …….…….….. 364-380**

Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : **Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative …….……. 381-393**

Pascal Iheanacho OHANMA : **Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko …….. 394-409**

Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : **La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIXe-XXe siècles) …….. 410-425**

Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : **Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle …….……... 426-440**

Ousmanou BASSIROU : **Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun ……. 441-451**

Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA: **L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA) ……..……. 452-468**

Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : **Perception de la contraception chez les adolescentes ……..…….. 469-482**

Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : **Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin) ……..... 483-494**

Dago Thomas DADIE : **Outillage et techniques culturales en Grèce classique ……..… 495-510**

Noaga BIRBA, Sévérin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : **Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons …….. 511-527**

Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ: **Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho ……..……...…… 528-543**

Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : **Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire ……..…… 544-557**

Sidy NDOUR **: L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique …….……. 558-583**

Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : **Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso) …….……. 584-600**

Mitanhantcha YEO: **L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien) …….. 601-613**

Sinaly TRAORÉ : **Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire …….……..... 614-628**

Issifou TARNAGDA : **Les nasales en *bisa barka* (Première partie) ……..……. 629-641**

Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA **: L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) …….. 642-652**

Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : **Le sanctuaire Hebiesso, *Sovi* : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIIIe-XXe siècle) ……. 653-671**

Winso Banfo Claude SOMÉ : **Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960) …… 672-690**

Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : **L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs ……..……...……..… 691-713**

Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSA: **Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024) ……..……. 714-735**

Bouais KONE : **Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire de 1958 à 1984 …… 736-750**

Kubertezié Eric SOMDA : **Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan ……. 751-767**

Noaga BIRBA, Brahima OUEDRAOGO : **Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo……..768-783**

Jacquinot BAMBA BISSELE : **Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun …… 784-796**

Benjamin EYOUNGA : **La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale ……..…. 797-822**

Oumar OUATTARA: **L´amélioration du systeme de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la competitivite des pme locales ……..……..…….. 823-841**

Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: **Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan ……..……. 842-856**

Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing **Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through *Amairam* ……..……. 857-871**

Yhattey Hervé Thierry AGUIE : **Gestion des ressources forestières et exploitation minière dans le Yaouré (1750-2000) ……..…….. 872-887**

N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : **La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien ……. 888-909**

Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : **La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024 ……..… 910-932**

BABAROU: **Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of Garoua (Cameroon)…….……..…….. 933-946**

Nadine Carole NGON : **L'héritage africain dans les noms colombiens ….……..... 947-962**

Mamadou Vieux Lamine SANÉ: **Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone ……...…… 963-981**

Koffi Alain KOUASSI: **L'anthroponymie et la préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe-XXe siècle) ……. 982-998**

Salomé Michelle Rose EDIMA : **La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun-face à l'essor des plats internationaux (1984-2025) ……... 999-1019**

Yannick ZO'OBO : **Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948) ……..... 1020-1030**

L'anthroponymie et la préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe-XXe siècles)

Koffi Alain KOUASSI

Enseignant-chercheur
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
saintkof01@gmail.com

Résumé

L'anthroponymie est la discipline qui analyse les différents types de noms attribués aux individus. Parmi ces noms, il existe le patronyme qui est un élément de filiation ethnique et tribale qui permet de lire l'identité culturelle de son porteur. Il donne des renseignements sur la sociologie et l'histoire de la communauté, de la tribu ou de l'ethnie. En pays koulango, les noms koulango se raréfient depuis le XVIIIe siècle avec l'influence des cultures abron, malinké, arabo-musulman et occidentale. Dès lors, comment l'anthroponymie participe-t-elle à la préservation de l'identité culturelle d'un peuple et quel est l'état des lieux en pays koulango du XVIIIe au XXe siècle ? L'objet de cette étude est de montrer l'importance des patronymes dans la préservation de l'identité culturelle d'un peuple afin d'attirer l'attention du peuple koulango sur un pan fondamental et essentiel de son identité. Pour ce faire, nous avons eu recours aux sources écrites, aux publications scientifiques et à la tradition orale. Cette démarche nous a permis l'élaboration de ce travail après la confrontation des différentes informations recueillies. Ainsi, constate-t-on une typologie de patronymes en pays koulango avant les différentes vagues migratoires étrangères. Depuis l'accueil de populations étrangères d'origine akan, mandé-dioula et occidentale, les Koulango ont presque abandonné leurs patronymes et ont adopté des noms étrangers. Ce qui a fortement un impact dans la préservation de l'identité culturelle du peuple koulango qui est souvent victime de confusion avec les Abron, les Baoulé et mandé-dioula du fait de l'emprunt des noms de ces peuples

Mots-clés: Anthroponymie, identité culturelle, pays koulango, noms distinctifs circonstanciels, noms proverbiaux

Anthroponymy and the Preservation of a People's Cultural Identity: The Situation in Koulango Country (18th–20th Century)

Abstract

Anthroponymy is the branch of onomastics that examines the different categories of personal names attributed to individuals, including given names, surnames, and nicknames. Among these, the patronym constitutes an important marker of ethnic and tribal affiliation, revealing the cultural identity and genealogical heritage of its bearer. In Koulango country, surnames have become increasingly rare since the 18th century due to the influence of Abron, Malinké, Arab-Muslim, and Western cultures. Therefore, how do antroponymy contribute to the preservation of a people's cultural identity, and what is the situation in Koulango country from the 18th to the 20th century? The aim of this study is to demonstrate the importance of surnames in preserving the cultural identity of a people, in order to draw the attention of the Koulango people, who are increasingly abandoning this fundamental and essential aspect of their identity. To achieve this, we relied on written sources, scientific publications, and oral tradition. This approach enabled us to produce this work after comparing the different pieces of information collected. Thus, we observe a typology of surnames in Koulango country before the various waves of foreign migration. Since the arrival of foreign populations of Akan, Mandé-Diula, and Western origin, the Koulango have almost abandoned their surnames and adopted foreign ones. This has had a significant impact on the preservation of the cultural identity of the Koulango people, who are often confused with the Abron, the Baoulé, and the Mandé-Diula due to the borrowing of these groups' names.

Keywords: Anthroponymy, cultural identity, Koulango country, circumstantial distinctive names, proverbial names

Introduction

À la création du monde, Dieu donna la possibilité à l'homme de procéder à la nomination des êtres vivants qu'il avait créés (Génèse, 2 : 19 - 20). Depuis lors, lorsque l'homme conçoit un enfant, il lui attribue une identité. Autant dire que « tout commence par la nomination » (Calvet Louis-Jean, 1979 : 56) après la venue au monde d'un nouveau-né. À la naissance, l'individu reçoit un nom qui l'identifie au sein de la société. À la différence de la société occidentale, dans la société africaine, les individus issus de la même famille, d'un même ancêtre ne portent pas toujours un patronyme identique. Chaque individu ayant une histoire particulière, alors chacun porte un nom distinctif qui l'identifie par rapport aux autres. Chaque nom a son histoire et chaque histoire personnelle, familiale et communautaire est affiliée à un nom. Le nom d'une personne est le signe indicatif de son identité culturelle.

Se faisant, porter des noms et prénoms autres que ceux de son pays dénote d'une situation d'aliénation culturelle, voire de subordination et d'esclavage vis-à-vis du peuple auquel appartiennent ces noms et prénoms empruntés (B. Koffi, 2001 : 11). Autrement dit, le patronyme renseigne sur l'appartenance d'une personne à une classe, une tribu ou une ethnie donnée. En effet, en pays koulango, l'installation d'une forte population venue d'horizons divers, composée de Mandé-Dioula et d'Abron, influence l'adoption des patronymes koulango. Depuis le XVIIIe siècle, les Koulango délaissent au fur et à mesure leurs patronymes au profit des noms malinkés, arabo-musulmans et d'origine akan engendrant une confusion quant à l'appartenance des Koulango au groupe ethnique gour ou akan.

Au XXe siècle, avec la colonisation française et le christianisme, ils font le choix, à l'image des autres sociétés colonisées, de prénoms d'origine occidentale créant ainsi une société d'acculturé. Alors, comment l'anthroponymie participe-t-elle à la préservation de l'identité culturelle d'un peuple et quel est l'état des lieux en pays koulango du XVIIIe au XXe siècle ? L'objet de cette étude vise à montrer l'importance des patronymes dans la préservation de l'identité culturelle d'un peuple afin d'attirer l'attention du peuple koulango qui délaisse de plus en plus cet héritage fondamentale et essentiel de son identité. Trois objectifs spécifiques sous-tendent cet objectif principal.

Il s'agit d'identifier et d'analyser les typologies de patronymes koulango, d'étudier l'évolution des patronymes koulango face aux influences extérieures telles que les migrations, l'islamisation, la colonisation et l'évangélisation chrétienne et enfin d'examiner l'influence des patronymes étrangers sur la préservation de l'identité culturelle de ce peuple. L'exploitation

critique rigoureuse et le croisement de tous les renseignements recueillis des sources orales, écrites et bibliographiques ont permis d'organiser notre plan autour de trois principaux axes.

Le premier axe s'intéresse à la typologie de patronymes en pays koulango avant les différentes vagues migratoires étrangères. Le deuxième axe présente l'état des lieux depuis l'accueil de populations étrangères d'origine akan, mandé-dioula et occidentale (XVIIIe-XXe siècles). Quant au dernier axe, il met en exergue l'impact des patronymes étrangers dans la préservation de l'identité culturelle du peuple koulango.

1. Typologie de patronymes en pays koulango avant les différentes vagues migratoires étrangères

Les noms proverbiaux et les noms distinctifs circonstanciels sont des noms caractéristiques des patronymes en pays Koulango.

1.1. Les noms proverbiaux

Le mot patronyme provient du radical latin ‘’*pater’’* qui signifie père et du suffixe grec *‘’onomo’’* qui désigne le nom. Le patronyme est donc le nom du père ou reçu de ce dernier à la naissance. Cependant, par extension, le patronyme, surtout africain constitue l'ensemble des noms hérités de la lignée patriarcale ou matriarcale, des familles alliées ou de la communauté. Le patronyme peut être un proverbe qui transmet des émotions et des sensations exprimant toutes les épreuves vécues par la famille ou la communauté. En ce sens, J. Pineaux (1973 : 6) définit le proverbe comme «*une formule nettement frappée de forme métaphorique par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie*». Les patronymes constituent des legs reçus de la société et transportent une histoire de celle-ci. En ce sens, les patronymes font partie intégrante du patrimoine immatériel d'un peuple portés d'une génération à une autre. Leur perte ou leur abandon se présente comme l'effacement d'une partie de l'histoire d'un peuple, surtout d'une famille. C'est à juste titre que M. Gogbeu (2004 : 89) affirme que l'usage des proverbes est donc bel et bien une marque de l'oralité. En pays koulango et par extension dans plusieurs sociétés africaines, les noms proverbiaux occupent une place prépondérante dans l'attribution des noms aux nouveau-nés.

Chez les Koulango, il existe une typologie de patronymes dont les noms proverbiaux. Le nom proverbial est un siège fondamental de la pensée, un condensé de la philosophie existentielle du peuple Koulango. Il traduit la trame de fond de la relation entre les hommes (J. K. Ambehm, 2013 : 20). Dans cette philosophie existentielle, le hasard est exclu et tout événement (heureux ou malheureux) est pris en compte. Le nom proverbial Koulango est le

nom qui parle de l'autre et qui parle à l'autre car il est rempli de sens. (K. A. Kouassi, 2021: 305). Autrefois, le nom proverbial résultait du choix familial bien réfléchi sur la proposition du sage. En effet, la famille chez les Koulango peut se distinguer en trois niveaux. Le premier étage comprend le simple ménage (famille nucléaire) dirigé bien évidemment par le père. Le deuxième étage est le ''*gban*'' comprenant plusieurs ménages et placé sous l'autorité du grand-père des ménages ou l'aîné des ménages en l'absence du grand-père. Le dernier étage est la famille globale appelée ''*'béhn*'' ou ''*béhni*''. Il est sous la direction du ''*Béhniingbiragô*[1] (K. A. Kouassi, 2021 : 135). La raison du recours au(x) sage(s) est que le nom proverbial résulte d'un proverbe, d'un dicton ou d'une réflexion comprimée en un mot. Il porte une histoire personnelle ou communautaire ; ce qui requiert l'accord ou la consultation des anciens ou des sages afin de ne point travestir la respectabilité de la famille. Le nom proverbial peut décrire ce qu'on pense subir des autres, du bonheur ou le malheur de la famille.

Dans la période précoloniale, en pays koulango et dans la conception collective, chaque enfant naît avec une histoire particulière. Se faisant, les enfants de la même famille ne portaient pas le même nom proverbial car le nom est spécifique à l'individu. À juste titre, J. K. Ambehm (2013 : 20) soutient que «chacun vit et meurt avec le sien, sauf si, en raison du caractère exemplaire de son existence ou pour la beauté de son nom, ses parents ou ses amis décident de rappeler la mémoire de ce nom». Quant à la beauté dont parle l'auteur, il s'agit plutôt de la résonance, du sens, du message et de la leçon que véhicule ce nom car le nom proverbial parle non seulement de soi (histoire individuelle ou collective) mais aussi de l'autre et à l'autre. C'est pourquoi le nom proverbial chez les Koulango peut être également l'objet d'une sollicitation d'autres familles.

Le nom proverbial traduit aussi la situation de la famille, les attentes de celle-ci ou de la communauté. Cette réalité s'observe également dans la société tchadienne comme l'affirme C. Durand (1974 : 429-430) :

> « *Le système de création de nom présente l'intérêt de donner des indications précises sur les préoccupations essentielles de leurs auteurs. En résumant dans un mot leurs espoirs, leurs désespoirs ou leurs sentiments devant le problème de la mort, de la vie de la cité, de bonheur ou de ma/heur des unions, les Tchadiens révèlent beaucoup d'eux-mêmes* »

[1] Béhniingbiragô provient de Béhn'' ou ''Béhni'' signifiant famille global et de ''ingbiragô'' qui veut dire '' aîné. Le Béhniingbiragô est donc l'aîné ou le chef de la famille global comprenant l'ensemble des ménages du clan ou du lignage.

Le nom proverbial se présente encore comme un condensé d'un ou de plusieurs sentiments et même de vie de couple (relations de coépouses), de voisinage. Aux vues des différentes caractéristiques du nom proverbial susmentionnées, l'on déduit qu'il n'a pas de limite et n'est en aucun cas figé. Outre les hommes, les Koulango attribuent également aux animaux de compagnie comme le chien des noms proverbiaux. Ce qui montre que l'étude de l'histoire des peuples dits primitifs doit s'intéresser aux patronymes qui constituent des patrimoines culturels immatériels d'un peuple. Le nom proverbial porté par un tiers peut, selon Alliadji Adama, avoir des indices d'un événement survenu dans l'existence d'un groupe de personnes (ethnie, tribu) ayant une communauté de destin. Les noms de règne des souverains et chefs de villages en pays koulango demeurent encore des noms proverbiaux transmis à l'occasion de leur intronisation. Selon Dagbolo Yaya Kamagaté[2], son nom de règne Yégonou qui est un nom proverbial signifie « nous sommes dans les mains de Dieu. C'est de lui que vient toute chose, que pouvons-nous faire d'autre ? ». Ce tableau ci-dessous nous donne une certaine appréhension des noms proverbiaux.

Tableau n°1: Quelques noms proverbiaux koulango

NOMS PROVERBIAUX	SENS
GUIBOMOU	Cherche à connaître leur cœur! Ils disent les choses sur le bout de leurs lèvres mais cela ne provient pas de leurs cœurs. Ce n'est pas leurs réels sentiments, intentions
TRIMBIA	C'est toi qui est notre espoir, étanche notre soif de succès, de réussite, de bonheur et de prospérité! Sois notre boussole, notre guide notre éclaireur
HOUMOUYI	Cela se garde dans les cœurs. Ce n'est pas tout qu'on expose au grand public. C'est une invitation à être discret dans la vie.
SAMIGNO	Prends conscience et cherche à connaître mon moi intérieur! Es-tu entré(e) dans mon cœur pour savoir ce que je pense? N'extrapole pas ma pensée!
GOUGOLÈHÔ	Ça c'est quelle naissance/existence? Toujours entre les mailles de fers (difficultés/problèmes)
BÊLÉSSOU	Si Dieu te donne, qui pourrait t'arracher? Si tu es entre les mains de tes ennemis, qui pourrait t'en délivrer si ce n'est Dieu?
GNOMBIBÉ	Si l'on leur demande, ils diront que je suis bête et que je ne suis pas intelligent à cause de mon silence. Pourtant je les observe juste.
OMBRÔYÔGÔ	Ils en ont (les problèmes) pleins dans leurs maisons et familles qu'ils n'exposent jamais à la place publique mais ils préfèrent s'agglutiner sur le mien pour le brandir au public comme un trophée de guerre.
OMBAHIBÔRI	C'est parce que les difficultés/problèmes que je traverse ne leur sont pas arrivé.e.s qu'ils ne prennent pas ce qui m'arrive au sérieux. Ils en débattent comme ils veulent.
TCHIHMBÈRI	Pourquoi me déteste-tu ou me détestez-vous? Pourquoi me haïs-tu ou me haïssez-vous? Les miens me détestent ou me haïssent quel que soit ce que je fais ou dis et je m'interroge sur leur véritable motif.

Source: Enquêtes orales (K. A. Kouassi, 2026)

[2] Il est le chef du village de Gbanhui. Cette localité st situé sur l'axe Bondoukou-Bouna à cinquante kilomètres de Bondoukou chef-lieu de la région du Gontougo et du district du Zanzan.

1.2. Les noms distinctifs circonstanciels

Les noms distinctifs circonstanciels en pays koulango sont caractérisés par la répétitivité, la particularité et la parenté à une divinité. La répétitivité peut être due soit à la répétition de jour de naissance dans les accouchements, soit à la répétition des enfants de même sexe, soit encore à la répétition de décès en bas âge au sein du couple. (K. A. Kouassi, 2021 : 305). Au sujet de la répétitivité lié au jour de naissance et aux enfants de même sexe, nous avons trois noms distinctifs : *Igbiragô* (le plus âgé) pour l'aîné, *Babakô* (qui signifie milieu) pour le deuxième et *Iriô* (le plus jeune) pour le troisième. La quatrième naissance consécutive d'enfants de même sexe est sujet d'un distinctif. Ainsi avons-nous *Yêbôney* (*Yêbônê*) pour le sexe féminin et *Sahonney* ou *Sahondey* (*Sahondê)* pour les garçons. Cependant l'enfant de sexe opposé après la naissance d'au moins trois enfants de même sexe est nommé *Hangoty*[3] pour le genre masculin et *Yêrêbôrô*[4] pour la fille.

La répétitivité liée aux décès en bas âge est également sujet à un nom distinctif. La raison est que « dans la tradition koulango, si les enfants d'une mère meurent fréquemment en très bas âge, alors l'on croit qu'il s'agit des mêmes enfants qui vont et reviennent» *(*J. K. Ambehm, 2013 : 16). Selon le nombre de voyage ou de passage de la vie terrestre à au-delà, il existe une série de noms distinctif à partir de la troisième naissance incluse. Selon le nombre de passage, les noms suivants sont attribués aux filles: *Pôgô, Pôgô Yô, Pôgô Bila*, et *Dahèguê*. Á l'inverse, le sexe masculin prend *Nandô*, *Dari*, *Dabila*, *Dagougo*. Toutefois, il existe également une mixité de nom attribuée aux enfants peu importe le sexe: *Gbeyna, Bôgôton, Dawêfaye, Bawarimigno, Dèpéssigo, Dansèbirô*. Les couples malheureux de cas de décès en bas âge allaient adorer le lac de la fécondité dénommé *Tchélégo* afin que leur prochain enfant puissent vivre parmi eux longtemps. L'enfant-né de ce rituel quel que soit son genre porte le nom de ce lac.

Les lieux de naissance, les naissances au cœur de la nuit et celles liées aux mauvais sorts font l'objet de noms distinctifs en pays koulango. Le hasard n'existant pas chez les Koulango, la reconnaissance est cependant une vertu que partage l'ensemble de ce peuple. Alors, ils attribuent, aux nouveau-nés, les noms lié aux lieux de naissances insolites. On donnera donc *Bongô* à l'enfant né sur la route, *Koutougo* à celui né dans la cabane du champ, *Deynan* ou *Deynaga* à celui qui né sous l'arbre de la cabane (hutte) du champ. Un enfant né au cœur de la

[3] Hangoty est la forme contractée de Hanwaga ti qui veut dire l'espoir existe.

[4] Yêrêbôrô signifie '' il y a une femme parmi eux''.

nuit porte aussi le nom *Babakô*[5]. Les naissances suite au décès d'un des parents sont caractérisées de mauvais sorts ou de malchance. Un enfant qui vient au monde après la mort de son père porte le nom *Nandja* tandis que celui/celle qui perd sa mère à sa naissance prend le nom *Gouleybaye*.

Les caractéristiques physiques accentuées ou remarquables servent de noms distinctifs. Pour la taille, on a *Koudio* (court) ou *Gboudio* (courte), *Dohogo* (grand), la forme *Oualogo* ou *Bilibili* (gros/se). Pour le teint, on a *Biro* ou *Bidio* (le/la noir(e)), *Vangne* (le/la clair(e)) et *Fry*/*Gbamèlè* (l'albinos). Celui qui a un nombril assez remarquable est appelé *Youko* et celui/celle qui a un handicap moteur sévère prend le nom de *Fouressey*. En outre, les pratiques liées aux activités professionnelles font l'objet de noms distinctifs. Pour le prêtre traditionnel considéré comme un devin on donne le nom de *Kpalissey*, au cultivateur qui se démarque le nom *Gbassey* et *Kapinassey* au menuisier. Á l'analyse, on s'aperçoit que certains noms liés aux caractéristiques physiques sont des pseudonymes. C'est le cas des noms liés aux activités professionnelles et aux handicaps survenu(e)s à l'âge adulte du nouveau-né qui avait déjà un patronyme.

En outre, en pays koulango, des noms dérivent de Dieu et des entités spirituelles (K. A. Kouassi, 2021 : 143). En effet, l'avènement d'un enfant n'est jamais un événement fortuit et hasardeux. Dans la cosmogonie koulango, un nouveau-né représente toujours la bénédiction, le don ou l'envoyé d'une entité spirituelle qui peut être Dieu suprême ou une divinité. C'est pourquoi, jadis, le Koulango à la naissance d'un enfant consulte au préalable pour connaître l'entité bienfaitrice. Celle-ci devient alors le protecteur de l'enfant. Á ce titre, cet enfant peut être soumis à des interdits durant son passage terrestre et peut également porter le nom distinctif de cette entité spirituelle. Nous avons donc *Yégo* (Dieu), *Gbôkô* (fétiche), *Signo* (médicament), *Kolgô* (rivière). Il existe d'autres noms distinctifs liés aux fétiches et rivières tels que *Biliman*, *Bouô*[6], *Dêwê*[7], *Djato*, *Saman*, *Sôngbô*, *Gborongo*, *Ko'ngo*.

Enfin, les Koulango disposent d'un masque d'initiation appelé *bêdou* ou *djahamé*. C'est un masque dont seuls les initiés peuvent l'observer. À l'exception des villages de Sorobango et Yêrêkaye-Walogo, le masque *bêdou* ne fait pas d'apparition publique lors des cérémonies. Lorsqu'il sort, les non-initiés sont tenus dans l'obligation d'entrer dans les maisons au risque

[5] Dans ce cas Babakô signifie milieu de la nuit.

[6] Ce nom provient d'une divinité nommée Êbouô.

[7] Dêwê est une divinité, une déesse protectrice présence dans les villages koulango.

de voir s'abattre sur soi les malédictions liées à ce manquement. Les néophytes du *bêdou* sont également initiés à une langue de cette société secrète appelée zôrôgô et à une danse dénommée djahamé. (K. A. Kouassi, 2021: 310). Les enfants qui naissent le jour de sortie de ce masque prennent le nom *Bêdou*.

Cependant, les Koulango, contrairement aux Mandé Nord, Dan et même aux Akan, ne portent pas de noms liés à la faune et à la flore. Á partir du XVIIIe siècle, l'usage de ces noms koulango se raréfie au profit des noms d'emprunt d'origine akan, arabo-malinké et occidentale.

2. L'état des lieux depuis l'accueil de populations d'origine akan, mandé-dioula et occidentale (XVIIIe-XXe siècle)

Pour mieux appréhender l'état des lieux, il parait plus plausible de faire la genèse des incursions des populations étrangères dont leurs installations dans le pays koulango ont eu un impact sur le stock de noms koulango.

2.1. L'adoption de patronymes d'origine akan et occidentale

Au début du XVIIe siècle, probablement autour de 1620, les Abron quittent l'Akwamu (actuel Ghana) à cause d'un conflit de succession qui mettait en opposition deux frères à savoir Ata Panyi et Ata Kuma (R. K. Allou, 2002:411). Ata Kuma n'ayant pas été retenu, quittent l'Akwamu avec ses partisans. Ils essaiment dans plusieurs localités et remontent jusqu'à la zone d'Obo/Obomeng dans le Kwahu. Une partie s'installe à Suntreso en Asantemanso et fonde plusieurs villages. Lorsque Oséi Tutu accède au trône, il lance, autour de 1680, une expédition contre Suntreso et chasse les ex-Akwamu qui s'installent à Abessim (K. A. Kouassi, 2021 : 117-118). Vers la fin du XVIIe siècle, les Abron, pourchassés par la confédération asante, et conduits par Tan Daté migrent dans le Zanzan et s'installent dans le pays koulango.

Ils fondent, en 1690, le royaume Abron Gyaman et soumettent l'ensemble des peuples de la zone. Jusqu'à 1725, les Koulango du Gontougo sont soumis au moyen de la ruse sans une véritable opposition et intégrés dans leur nouveau royaume Abron-Gyaman. Les Abron subdivisent alors leur royaume en cinq commandements militaires ou provinces (Ahininfié, Pinango, Akidom, Angobia et Foumassa)[8] dans lesquelles ils prennent le soin d'intégrer les

[8] La province ahininfié est directement rattaché au souverain abron. Quant au pinango, elle assure la sécurité du royaume pendant que l'akidom s'attache le commandement de l'arrière garde de l'armée du royaume. La province angobia s'occupe de la défense et de la sécurité de la cour royale. Ces quatre provinces accèdent au trône du royaume. Par contre la dernière province, le foumassa n'a pas accès au trône car ils ne sont pas des Abron mais plutot formé des tribus Juaben ou Djuablin, Asokori ou Assokori et Agona (Asante). Ils avaient accordé l'asile aux Abron dans l'asante et de peur des représailles du souverain asante, ils migrèrent avec les Abron.

villages koulango du Gontougo. Ces Koulango sont soumis au pouvoir judiciaire de ces chefs de provinces ainsi qu'à celui du roi abron.

Ils contractent des relations matrimoniales avec des femmes koulango et attribuent à leurs enfants des noms abron d'origine akan. Au fil des ans, les deux communautés cohabitent ensemble et se marient entre elles. Les Abron, pendant leurs différentes pérégrinations de l'Akwamu au pays Asante, avaient adopté le twi au détriment de leur langue. Sur leurs nouvelles terres d'asile, ils abandonnent le twi et s'expriment désormais en langue koulango. Quant aux Koulango à leur tour, ils font le choix des noms abron et pérennisent cette nouvelle tradition. En effet, le nom chez les Abron se donne selon le jour et le sexe du nouveau-né comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau n°2: Les noms abron selon le jour et le sexe de l'enfant

Sexe / Jours de semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Homme	Kouadio	Kobenan	Kouakou	Yao	Koffi	Kouamé	Kouassi
Femme	Adja	Abenan	Akoua	Yawa	Affoua	Ama	Kossia

Source: enquêtes orales (K. A. Kouassi, 2026)

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, l'enfant naît avec un nom en occurrence celui qui s'attache à son jour de naissance. En plus de ceux-ci, certains noms de jours sacrés (Fofié, Fodjo, Adayé et Dapa) abron sont utilisés comme des noms distinctifs (K. A. Kouassi, 2021 : 309). Á ces noms (prénoms), il reçoit un patronyme (Adingra, Bini, Kossonou, Adjoumani, Tamia, etc) en lien avec l'histoire de leur famille, clan ou lignage. Ainsi aux patronymes koulango, seront-ils associés ces noms Abron d'origine akan: *GUIBOMOU*[9] *Koffi*, *YEGO Kobenan*, *SIGNO Yawa*, *SAMIGNO Kouassi*, *BABIGON Affoua* etc. Ce qui engendre l'avènement des noms mixtes Koulango-Abron et vice-versa. Mais au fil du temps, plusieurs patronymes koulango disparaissent au profit de ceux des Abron qui sont d'origine akan.

Dès lors, la mixité des noms laisse de plus en plus la place à l'unicité avec l'adoption des patronymes et noms totalement abron ou d'origine akan : *KOUASSI Koffi*, *KOBENAN Kouadio*, *KOUAMÉ Affoua*, *KOUAKOU Abenan* etc. Chez les Abron, certaines particularités distinctives sont prises en compte dans l'attribution des noms. Le dixième enfant d'une mère

[9] Ce patronyme comme il est de coutume en pays koulango n'est pas le nom du père. Il est donné (à la naissance) en fonction de la circonstance qui a prévalu à la venue au monde du nouveau-né. Le nouveau-né ne prenait pas systématiquement le nom du père à la naissance.

porte le nom Badou. L'accouchement gémellaire, chez les Abron comme chez bons nombres de sociétés africaines, est sujet à un nom. Chez ce peuple, l'on attribut les noms *Attawa* (pour les filles), *Atta* (les garçons) et *Teya* pour les enfants sans distinctions de sexe et dont la naissance intervient directement après un accouchement gémellaire. Ces différents noms sont adoptés par les Koulango et attribués à leurs enfants.

En effet, l'adoption des noms abron résulte de la domination des Koulango par les Abron et sans doute d'une volonté de paraître comme eux et de faire disparaître les dissemblances entre les deux peuples. Désormais liés par les liens matrimoniaux, les Koulango ne trouvent plus l'utilité de laisser transparaître au sein de la même famille des divergences ou des divisions liées au nom. Mais au-delà, l'adoption des noms abron cache un sentiment d'infériorité et d'impuissance dont étaient victimes les Koulango et lié aux abus abron. Alliadji Adama affirme qu'ils ont été victimes de plusieurs stigmatisations de la part des Abron. Ce qui a conduit certains à faire le choix des noms abron pour probablement cacher leur identité.

À partir du XXe siècle, des prénoms occidentaux apparaissent avec la colonisation des impérialistes européens. La colonisation et l'évangélisation qui avaient cours à cette période ont fini par convaincre psychologiquement des Africains que les noms de leurs ancêtres avaient des implications négatives sur leurs destinées. Ce constat a pu être observé chez les Koulango qui en plus d'avoir abandonné certains de leurs noms et fait siens les noms d'origine Akan ont adopté les prénoms occidentaux (Alain, Jean, Alphonse, Odette, Marcelline etc).

2.2. L'adoption de patronymes d'origine malinké et arabo-musulman

L'islam fut la première religion dite révélée à être introduite dans le pays koulango. En effet, dès le XVIe siècle, une fraction de Huela, considérés comme les proto-mandé du Gontougo quittent Begho pour s'installer à Bondoukou. Ils étaient accompagnés d'une population noumou et probablement de Ligbi (L. Tauxier, 1921 : 65). Au XVIIIe siècle, la grande querelle de Begho conduit à l'abandon de la ville par ses habitants dont plusieurs fractions Dioula qui émigrent à Bondoukou. Il s'agit des *Donso* (Watara), *Kamaraya* (Kamarate), *Koko* (Derebu), *Kumbala* (Gbane), *Kari-dioula* (Diabaraté), *Neneya* (Gbane et Watara) et enfin *Timité* (E. Terray, 1995 : 337). À Bouna, les premiers groupes mandé installés sont les Kamara sous le règne de Kankourou (1575) successeur de Bounkani. Cependant, certains Mandé, ayant pour Diamou *Gbané* et *Grafuté*[10], selon la tradition orale recueillie par

[10] Le Goroinsê c'est-à-dire le chef des Goro (Gôrômô) était l'autorité politique de Kodo dont le dernier chef fut Haïndjerê, l'oncle de Bounkani qu'il va évincer du pouvoir pour prendre le trône. Les Gôrômô sont une tribu koulango présente dans presque tous les villages koulango ayant généralement la fonction de chef de terre. C'est

J. L. Boutillier (1993 : 282), affirment être installés à Bouna avant la prise du pouvoir par Bunkani. Ils parlent aujourd'hui le Koulango comme langue maternelle. Par ailleurs, les Diabagaté, venus de Begho, sont arrivés après la migration des Kamara au début du XVIIe siècle sous le règne du roi Una-Ziéna. Au milieu du XVIIe siècle, le roi aurait fait venir de la région de Banda les Pantara-Nafana pour exploiter les terrains aurifères. Les Ligbi s'allient alors à ces derniers pour s'établir à Bouna (J. L. Boutillier, 1993 : 286). En effet, ces deux peuples étaient en partenariat à Banda. Les Pantara-Nafana extrayaient l'or pendant que les Ligbi s'occupaient de le commercialiser.

Dans la période du déclin de Begho, des Noumou vinrent s'établir à Bouna et se greffent aux Lorhon qui pratiquaient déjà le métier de la forge. Toutefois, les XVIIIe et XIXe siècle marquent la migration d'une vague importante de Mandé-Dioula à Bouna après l'éclatement de Begho. À partir du début du XIXe siècle, P. Marty (1922: 236-237) notait la présence à Bouna de dix familles dioula: «*Sissera, Ouattara Soura, Tourera, Kambarasoura, Nibisoura Bamba, Soukoulia soura, Tareorera, Granboute soura, Kouroubari soura, Kalédiora soura*». La ville koulango de Bouna, capitale du royaume de Bounkani a accueilli depuis très longtemps une peuplade importante de Mandé-Dioula. Ces Mandé-Dioula ont tissé de cordiales relations avec les différents souverains du royaume et réussirent à convertir certains à l'islam:

> *A propos de l'influence profonde et probablement très ancienne du mode de vie et de la culture dyula au sein du royaume de Bouna, il faut certainement poser le problème du patronyme du clan royal : Watara. En effet, bien que l'histoire des débuts du royaume ait montré sans ambiguïté que la dynastie n'était pas d'origine mandé, comment expliquer que les souverains de Bouna aient adopté le patronyme mandé Watara (porté par certains des résidents musulmans de leur capitale).* (J. L . Boutillier, 1993 : 337-338)

Dans la cité marchande de Bouna, l'islam est à la fois la religion la plus répandue et le fond de culture commune chez les Mandé-Dioula. Pendant qu'ils vaquaient à leurs activités commerciales, ces Mandé-Dioula profitèrent pour tisser de véritables relations avec leurs tuteurs koulango et contractèrent des mariages au sein de la famille royale. Ils parviennent à convertir certains souverains de Bouna qui prirent le diamou Ouattara. À titre illustratif, J. L. Boutillier (1993 : 338) mentionne le nom Dari Outtara le roi qui a été intronisé dans les tout premiers temps de l'occupation coloniale. Aussi, le terme malinké ''massa'' remplace-t-il l'expression ''insè'' (roi en Koulango). Désormais pour désigner le roi, l'on dit Bouna massa à la place de Bouna/gbona insè. Outre le diamou *Ouattara,* les

la tribu fondatrice de la ville de Bouna. La mention Dioula de Goroinsê signifie que ces Mandé avaient pour tuteur le chef Goro.

Koulango de cette zone qui se convertirent à l'islam, prirent d'autres noms mandé-Dioula de la cité marchande et arabo-musulman (Houssein, Mohamed, Ibrahim, etc). Dans tout le pays koulango (Bondoukou, Bouna, Nassian, Tanda et Sandégué), Koffi Amadou Ouattara affirme que les Koulango qui se convertissent à l'islam abandonnent leurs différents (pré)noms, prennent le diamou *ouattara* et les noms arabo-musulmans. À l'analyse, l'on s'aperçoit que les Koulango ont pu être phagocyté par les Mandé-Dioula et ont imité plusieurs de leurs traits de civilisation.

3. L'impact des patronymes étrangers dans la préservation de l'identité culturel du peuple koulango

L'adoption des noms étrangers par les Koulango a fait naître une confusion avec d'autres peuples. Ce qui soulève indubitablement la question de l'identité culturelle de ce peuple relativement due à leurs noms et aux noms d'emprunts.

3.1. L'abandon des patronymes koulango et la naissance de confusion avec d'autres peuples

Des noms akan sont adoptés par les Koulango au détriment des leur, créant ainsi une confusion. Dans la région du Gontougo, la distinction entre Koulango et Abron devient difficile et de l'extérieur le Koulango est non seulement confondu à l'Abron mais également au Baoulé. Le nom donne des orientations et des renseignements sur l'origine et l'aire culturelle d'un peuple. S. J. Sib, K. Y. Kouassi & K. O. Yéo (2020 : 450) soutiennent :

> «*Á travers le nom, on peut également retracer la provenance géographique de la communauté linguistique de son porteur. Ainsi, un individu du nom de [sekɔ̰go] ou [soro] sera identifié en ayant pour origine la région du Poro, de la Bagoué ou du Tchologo. De même que [kɑ̰bire], [da] ou [pale] viendraient de la région de Bounkani. C'est aussi le cas des noms portés par les koulango, spécifiquement ceux de Bondoukou comme [koosɔ̰rɔ̰], [adaɪ] ou [bini]. Ces noms indiquent l'identité linguistique de son porteur (se), ainsi que l'appartenance ethnique et culturelle de ce dernier»*.

Les noms qu'évoquent ces auteurs, bien qu'ils donnent des informations sur la provenance des Koulango du Gontougo, portent bien évidemment les stigmates d'une confusion entre deux peuples: les Koulango et les Abron. En effet, ces noms typiquement Abron sont également portés par les Koulango et tou(te)s ceux/celles qui les portent peuvent être de l'un ou de l'autre peuple. Mais très généralement les Koulango qui prennent ces noms sont taxés d'Abron. Ce qui engendre très souvent, selon Kobenan Kouassi Victor, une tentative d'explication de certains pour défendre leur identité tandis que d'autres acquiescent pour éviter tout débat ou conciliabule. Cet état de fait amène certains concitoyens ivoiriens à

identifier abusivement et à tort ces deux peuples comme étant identiques alors que les Koulango appartiennent au groupe Gour tandis que les Abron sont Akan.

L'emprunt de noms d'origine Akan par les Koulango a engendré une confusion dans le système des alliances à plaisanterie entre les Koulango, les Agni et les Baoulé. En effet, les Koulango sont historiquement alliés avec les Senoufo, les Tagbana et les Guimini (Djimini) ainsi que certaines ethnies des Mandé-Nord comme les Koyaka. À priori, il n'y a pas d'alliance entre les Koulango et les ethnies du groupe Akan. Mais l'on constate l'existence d'une alliance entre les Koulango, les Agni et les Baoulé. Cette alliance est qualifiée par K. A. Kouassi (2021 : 322) d'une ''alliance par ignorance'' ou d'une ''alliance par confusion''. En effet, cette alliance par ''confusion'' n'est pas uniquement imputable aux emprunts patronymiques par les Koulango. Les Abron également ont emprunté quelques noms koulango comme *Vangne*, *Signo*, *Gboko*, *Biro* etc. En plus, ils ont abandonné leur langue au profit du Koulango; ce qui est de nature à accentuer davantage la confusion entre les deux peuples du fait d'un brassage culturel très accentué. Alors, les Agni et les Baoulé qui méconnaissent la différence entre les langues koulango et Abron pensent que leur allié Abron s'exprime dans sa langue vernaculaire. Se faisant, ils traitent tou(te)s ceux/celles qui s'expriment en langue koulango comme des Abron et appliquent avec eux les alliances à plaisanterie. C'est ainsi donc que sont apparues les alliances entre les Koulango, les Agni et les Baoulé.

À l'opposé, le nom mandé-dioula *Ouattara* qu'adoptent les Koulango musulmans prêtent également à confusion avec les *Ouattara* de la cité de Kong. En effet, les *Ouattara* fondateurs du royaume de Kong sont connus comme les détenteurs de ce diamou. Alors, tous ceux qui le portent sont généralement identifiés comme originaires de cette ancienne cité marchande de Kong fondé par Sekou Ouattara. Au regard de toute cette analyse donc, il ressort que la question de l'identité culturelle du Koulango liée aux choix des différents noms se pose avec acuité. Si le porteur du nom transporte sur lui et avec lui l'histoire de sa tribu, de sa communauté ou de son ethnie, alors, comment appréhender le Koulango (l'ethnie) dans son entièreté qui semble abandonner le sien pour adopter celui des autres ?

3 - 2 - Le nom et la question de l'identité culturelle du Koulango

Le nom est un identifiant et un indicateur de l'aire géographique et culturelle d'un peuple. En plus de parler à soi-même, il parle à l'autre et envoie en mission son porteur. Il confère à ce dernier une certaine fierté d'affirmer à l'extérieur du groupe son origine et la manifeste par la promotion des valeurs culturelles du peuple.

> *Le problème de l'identité commence quand on parle de moi. Qui suis-je ? Celui que je crois être, ou celui que l'autre dit que je suis ? Moi qui me regarde ou moi à travers le regard de l'autre ? Mais quand je me regarde, puis-je me voir sans un regard extérieur qui s'interpose entre moi et moi ? N'est-ce pas toujours l'autre qui me renvoie à moi?* (P. Charaudeau, 2005 : 1).

Mais comment peut-on parler de moi quand on ignore qui je suis ou quand je fais l'objet d'une confusion à un autre peuple? C'est là toute la complexité lorsque pendant des siècles l'on s'est laissé phagocyter par des patronymes autres que les nôtres. À l'extérieur de son aire culturelle, le Koulango est parfois en démonstration permanente (lorsqu'il tient à affirmer son identité) pour justifier son origine ethnique. En portant, par exemple, des patronymes abron, les Koulango firent le choix de s'arrimer à l'identité de l'étranger conquérant comme cela s'est observé partout en Afrique et ailleurs avec les noms du colonisateur. En faisant ce choix, ils avaient sans doute oublié cet adage koulango qui stipule que quel que soit la durée du bois dans l'eau, il ne deviendra jamais un caïman.

L'histoire est faite de déplacements des groupes humains, de rencontres d'individus, de groupes, de populations, qui s'accompagnent de conflits, d'affrontements, dont l'issue est tantôt l'élimination de l'une des parties, tantôt l'intégration de l'une des parties dans l'autre ou l'assimilation de l'une par l'autre (P. Charaudeau, 2005 : 4). Ce qui suppose donc qu'il faut se réinventer au risque de disparaître. Dans l'histoire des migrations et de rencontres avec d'autres peuples, plusieurs communautés ont perdu leur identité culturelle au profit d'une autre. Lorsque certains peuples, très souvent, deviennent minoritaires sur un espace donné, ils acceptent malgré eux de se fondre dans le groupe majoritaire dominateur ou conquérant. Pourtant, bien qu'étant dominé sur le plan politique par les Abron, les Koulango demeurent toujours majoritaires et ont imposé leur langue à presque l'ensemble des peuples du Nord-Est ivoirien. La langue étant le substrat des noms proverbiaux et autres noms distinctifs, les Koulango peuvent bien évidemment exhumer leurs noms patronymiques soutient Kouadio Bio. À titre illustratif, à l'évocation du nom *Bounkani*, on pense automatiquement au héros fondateur du royaume koulango de Bouna. Ce nom est devenu une identité pour les Koulango de Bouna car il porte toute une histoire et un mode de gouvernance avec l'adoption de la patrilinéarité dans cet espace koulango. Il constitue également une source de fierté car il fait vivre ce héros dans la mémoire collective.

En effet, l'identité culturelle est définie par trois sommets à base triangulaire. Les trois sommets sont primordiaux et immuables dans la préservation de l'identité culturelle d'un peuple. Selon D. Maura (2023 : 186), le groupe est le premier sommet de l'identité culturelle,

le deuxième sommet concerne l'ensemble de valeurs ou institutions du groupe et le dernier prend en compte le fait et la manière d'être. Le premier sommet qui est le groupe s'apparente à l'ethnie ou à la tribu dont l'individu se réclame. Si le nom qu'il porte est celui d'un autre groupe, son action fera l'objet d'analyse de l'extérieur pour comprendre ses intentions ou sentiments car il sera taxé à tort de défendre l'identité d'une aire culturelle différente de la sienne. L'ensemble de valeurs ou institutions (Us et coutumes, traditions etc) considérées comme le deuxième substrat sont comprimées dans la consonance du groupe. En Côte d'Ivoire, l'évocation des noms de certaines ethnies renvoie dans l'imaginaire collective à une institution ou une valeur véhiculée par celles-ci.

Par exemple, l'évocation de l'ethnie senoufo du groupe gour auquel appartiennent les Koulango renvoie au *poro,* une institution de formation de ce peuple transmise de génération à une autre. Enfin, le fait et la manière d'être du sujet concernent le ressenti de ce dernier à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. Quelle fierté l'anime-t-il en son être intérieur (le moi) et vis-à-vis des autres? Est-il fier de partager les valeurs et les institutions de son peuple et de l'exprimer à la rencontre de l'autre? Au regard de cet argumentaire, l'on s'aperçoit que l'identité culturelle repose sur trois sommets interdépendants. Même si le port du patronyme n'est pas forcément le seul élément de préservation de l'identité culturelle, il n'en demeure pas moins essentiel et un maillon facilitateur qui crée l'harmonie entre le sujet et le groupe dont il se réclame. Le nom est un élément de filiation ethnique et tribale qui permet de lire l'identité culturelle de son porteur. C'est la raison pour laquelle M. Warayanssa (2020 : 7) soutient que l'utilisation des prénoms chrétiens, ou musulmans de culture arabique, qui accompagnent ces patronymes renforce généralement cette identité. Mais au lieu de renforcer l'identité culturelle koulango, ces noms et prénoms empruntés ont supplanté les noms originels koulango.

Conclusion

Le nom se présente comme la boite postale d'une tribu ou d'une communauté ethnique. Dans le paysage koulango, l'on a les noms proverbiaux et les noms distinctifs circonstanciels. Dès le XVIIIe siècle, avec l'installation des Abron et la forte islamisation, les Koulango portent de moins en moins leurs noms au profit de ceux des Abron, Malinké, arabo-musulman et occidentale. Les patronymes donnent divers renseignements permettant d'identifier les différentes aires culturelles d'un peuple. Dans le Gontougo, les Koulango après s'être soumis aux Abron ont emprunté des noms d'origine akan depuis le XVIIIe siècle. Dans le Bounkani et le département de Sandégué, certains adoptent après leur conversion à l'islam, des noms mandé-dioula et arabo-musulman. Quant à ceux qui ont fait le choix du christianisme, ils portent des

prénoms d'origine occidentale. Cet état de fait a conduit certains observateurs à confondre les Koulango aux Abron et Baoulé à cause des noms akan qu'ils portent. À l'opposé, ceux qui ont fait le choix de l'islam et qui portent des noms malinké sont identifiés comme des Mandé-Dioula de Kong à cause du nom Ouattara. Alors que l'utilisation des noms akan, chrétiens ou de culture arabique qui accompagnent les noms koulango devait renforcer l'identité culturelle du peuple Koulango, ces noms étrangers ont plutôt eu de l'impact sur la préservation de leur identité culturelle.

Sources et bibliographies

Sources orales

N°	Nom et prénoms	Fonction et statut social	Àge	Date et lieu de l'entretien	Thèmes abordés
1	Alliadji Adama	Planteur, porte canne de Dagbolo Saye	67 ans	18 août 2017 à Houmakpin	typologie de patronymes koulango.
2	Kobenan Kouassi Victor	Archiviste, président de la mutuelle de Negueré-Nagaré,	52 ans	12 avril 2026 à Negueré-Nagaré	les raisons de l'abandon des patronymes koulango.
3	Koffi Amadou Ouattara	Planteur, notable par les Koulango.	81 ans	15 avril 2026 à Gbanhui	l'adoption des noms mandé-dioula
4	Kouadio Bio	Planteur, notable	60 ans	12 avril 2026 à Negueré-Nagaré	patronymes et identité culturelle du peuple koulango
5	Yaya Kamagaté	Infirmier diplômé d'État à la retraite, chef de village Gbanhui	62 ans	20 février 2026 à Gbanhui	les noms de règne des souverains.

Bibliographie

ALLOU René Kouamé, 2002, Histoire des peuples de civilisation Akan des origines à 1874, Abidjan, Université d'Abidjan, Thèse d'Histoire pour le doctorat d'Etat, tome 1, 582 p.

AMBEHM Kouassi Jonas, 2013, *Le nom en pays Koulango* , Editions Cycas, 96 p.

CALVET Louis-Jean, 1979, Linguistique et colonialisme, Paris, Payot.

CHARAUDEAU Patrick (2005), « L'identité culturelle entre soi et l'autre », en ligne sur http://www.patrick-charaudeau.com/l-identité-culturelle-entre-soi-et.html.

DURAND Claude, 1974, «Les noms de personnes au Tchad», "in Recueil Penant n°746, documentation africaine, Paris, p. 429-446

GOGBEU Mamadou, 2004, *L'onomastique Dan, principe d'identité et d'identification*, Thèse unique de Doctorat, Université Alassane Ouattara, 484 p.

KOFFI Akissi Bernadette, 2001, *L'univers des noms et prénoms baoulé en Côte d'Ivoire*. N.E.I, Abidjan, 2001, 96 p.

KOUASSI Koffi Alain, 2021, « Les Koulango Saye de Bondoukou, des origines à l'avènement du royaume Saye: 1520-1997»,Thèse unique de Doctorat, Université Alassane Ouattara, 458 p.

MARTY Paul 1922, *Études sur islam en Côte d'Ivoire*. Ernest Leroux, Paris, 554 p.

PINEAUX Jacques, 1979, Proverbes et dictons français. que sais-je?, n° 706, PUF, 128 p.

SIB Sié Justin, KOUASSI Koffi Yeboua & YEO Kanabein Oumar, 2020, « Patronymes et catégorisation linguistique de quelques peuples de côte d'ivoire», Akofena, Spécial n°3, p. 445-458

TERRAY Emmanuel, 1995, *Une histoire du royaume Abron du gyaman. Des origines à la conquête coloniale*, London, Editions Karthala, 1058 p.

WARAYANSSA Mawoune, 2020 « Patronyme, frontière et identité ethnique dans le Mayo-Louti : essai d'analyse onomastique des anthroponymes et de leur origine tribale dans la villede Figuil (Cameroun)», Multilinguales, consulté 10 mars 2026, URL:http://journals.openedition.org/multilinguales/5303,DOI:https://doi.org/10.4000/multilinguales.5303